

ailleurs que le gouvernement canadien précise sa position sur les droits politiques des Palestiniens, au lieu de reconnaître vaguement à ces derniers des droits indéfinis.

Si les efforts de médiation sont couronnés de succès, il faudra évaluer l'à-propos d'organiser une conférence internationale sur le Moyen-Orient. Il y aurait avantage à réexaminer la procédure que le gouvernement Diefenbaker avait proposée en 1958 pendant la crise libanaise. À l'époque, Ottawa appuyait un compromis qui visait à concilier les propositions soviétique et américaine au sujet d'une conférence. Le plan préconisait un processus en trois étapes. En un premier temps, le Conseil de sécurité se réunirait en séance régulière pour dresser l'ordre du jour et préparer une conférence sur le Moyen-Orient. Viendrait ensuite une autre séance du Conseil, pendant laquelle les chefs d'État chercheraient à établir des lignes directrices générales. Pareille réunion permettrait aux membres non permanents d'exprimer leur point de vue. En dernier lieu, il y aurait une conférence au sommet plus limitée, à laquelle participeraient les membres permanents et les principales parties intéressées du Moyen-Orient.

CONCLUSION

Au cours des deux prochaines années, le Canada sera forcé, au Conseil de sécurité, d'adopter une position claire sur diverses questions délicates et controversées. L'immobilisme et le manque partiel d'à-propos qui ont souvent caractérisé le travail du Conseil au cours des mandats précédents ne suffiront plus pour justifier l'ambiguïté de la position canadienne sur les questions importantes. Siéger au Conseil comportera donc des risques politiques plus grands. Parallèlement, cependant, ce rôle promet d'être plus digne d'intérêt, car le Conseil de sécurité aura, dans le proche avenir, une occasion bien concrète d'agir de manière constructive.

NOTES BIBLIOGRAPHIQUES

1. Pour lire un compte rendu détaillé sur la diplomatie du Conseil de sécurité pendant et après la guerre de 1967 au Moyen-Orient, voir Arthur Lall, *The UN and the Middle East Crisis, 1967*, Columbia University Press, New York, 1968.
2. John Holmes, *The Shaping of Peace: Canada and the Search for World Order, 1943-1957*, vol. 1, Presses de l'Université de Toronto, Toronto, 1979, pp. 267-268.
3. Lettre de Chester Ronning au secrétaire d'État aux Affaires extérieures, 10 janvier 1958, Dossier 5475-CX-40(3) du ministère des Affaires extérieures.
4. Note de service de la Direction du contentieux, Affaires extérieures, 10 septembre 1954, Dossier 5475-CX-40.
5. Réponse du gouvernement canadien à la résolution 2697 (XXV); A/8746 de l'Assemblée générale.
6. Arthur Lall, "The Security Council in a Universal United Nations", *Occasional Paper*, n° 11, Carnegie Endowment for International Peace, New York, 1971, p. 13.
7. George Ignatieff, "Sitting on the hot seat of the UN Security Council", *International Perspectives*, septembre-octobre 1976, p. 10.
8. Discours prononcé par M. Vladimir Petrovsky, sous-ministre soviétique des Affaires étrangères, lors de la Conférence sur la réduction des risques de guerre par des moyens multilatéraux, Université Queen's, 7 et 8 octobre 1988.

Harald von Riekhoff est professeur de science politique à l'Université Carleton, à Ottawa.

Les opinions exprimées dans le présent document sont celles de l'auteur et elles n'engagent en rien l'Institut ni le Conseil.

Publication de l'Institut canadien pour la paix et la sécurité internationales. Pour obtenir des exemplaires supplémentaires ou d'autres documents, prière d'écrire à l'Institut, au 360, rue Albert, bureau 900, Ottawa (Ontario) K1R 7X7

Also available in English
ISBN: 0-662-95351-7

